

SCANDALE DANS L'

Des chevaux meurent de faim à Ogy avec la bénédiction des autorités!

Les faits

Dans le courant du mois d'avril, Animaux en Péril se rend Rue des Sarts 4 à 7862 Ogy, afin de vérifier la déclaration alarmante de riverains concernant plusieurs dizaines de chevaux détenus par Pascal Delcourt, marchand d'animaux de sinistre réputation.

Une déléguée d'Animaux en Péril se rend sur les lieux et y retrouve l'association 4 Balzanes, également prévenue. Le spectacle est effarant: des dizaines de chevaux infestés de vermine, et dont l'embonpoint va de la maigreur à la cachexie (stade ultime d'amaigrissement entraînant une fonte musculaire), sont détenus sur des parcelles ridiculement petites, réduites à de la terre battue. Plusieurs cadavres de poneys, abandonnés au milieu des vivants, jonchent les terrains; la déléguée d'Animaux en Péril en dénombre trois, mais selon les riverains pas moins de six animaux seraient morts en moins d'une semaine. Circonstance aggravante: le sieur Delcourt aurait pour habitude d'enterrer les dépouilles avec sa grue sur son propre terrain.

Notons que la situation, pour horrible qu'elle soit, n'a rien d'étonnant: Delcourt est un multirécidiviste en matière de maltraitance, et est notamment connu



pour avoir détenu en 2009 un troupeau de moutons dans des conditions similaires. À cette époque, il avait été prouvé que l'individu enterrait les cadavres des moutons dans sa propriété et que les survivants, émaciés et mourants, étaient vendus dans le cadre de l'abattage rituel.

L'AFSCA juge la situation peu préoccupante

Suite à la plainte déposée par Animaux en Péril auprès des autorités, l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire), compétente en matière de bien-être animal dès lors qu'on a affaire à un marchand ou à un éleveur professionnel, se déplace sur les lieux le vendredi 15. Ses inspecteurs

vétérinaires n'étant pas connus pour la priorité qu'ils accordent au bien-être animal, Animaux en Péril n'est guère surprise quand la sanction se limite à quelques conseils au propriétaire sur la nutrition et l'environnement de ses animaux. De manière prévisible, ce laxisme porte ses fruits: le lundi 18 (soit trois jours plus tard), la situation ne s'est pas améliorée, et un autre poney est retrouvé mort par notre déléguée.

Les loups ne se mangent pas entre eux:

Animaux en Péril se tourne alors vers les inspectrices du SPF Santé Publique (service de la Ministre Onkelinx, compétente en matière de bien-être animal), afin

Pascal Delcourt ne prenait même pas la peine d'évacuer rapidement les cadavres des chevaux qu'il laissait mourir de faim.



ENTITÉ DE LESSINES



Ce poney est mort après une agonie de plusieurs heures. Coincé contre la clôture, il a vainement tenté de se relever.

d'obtenir la saisie et la confiscation par les S.P.A. des animaux en danger de mort. Pour les autres chevaux, des mesures radicales s'imposent également, comme la saisie conservatoire sur place, avec injonction au propriétaire d'apporter à ses bêtes des soins corrects, le tout sous la surveillance des autorités.

Deux inspectrices vétérinaires du SPF, dont l'inspectrice en chef, débarquent donc sur les lieux ce mercredi 20 avril, pour un ultime contrôle qui porte les espoirs d'Animaux en Péril, Balzanes, lement de des rive-la consternation tombe une peine moins que celle de inspectrices, **qui ment par ailleurs ger réel encouru**

chevaux, se contentent d'exiger que le propriétaire emmène les trois plus faibles chez **son** vétérinaire, à 30 km de là. Quand on sait que le vétérinaire en question devrait lui aussi être entendu sur l'affaire pour n'avoir jamais dénoncé les agissements de son client, il y a de quoi contester la crédibilité de la mesure.



de 4 mais également ensemble rains. Et c'est tation quand décision à mauvaise l'AFSCA: les **confir- le dan- par 15**

Animaux en Péril et 4 Balzanes sont scandalisées - une fois de plus - par le décalage entre les attentes en matière de protection animale et la réponse des services d'inspection vétérinaire, dont l'inertie ne peut s'expliquer que par une absence totale d'empathie, et par une incapacité récurrente à gérer des situations dramatiques en matière de bien-être animal. Dans la foulée, les S.P.A. regrettent

également un certain laxisme de la police locale (Lessines), peut-être explicable par le fait que Pascal Delcourt serait le fils d'un policier à la retraite. Les policiers sur place se sont en effet contentés de contrôler l'identité de notre directrice Marlène Mahdani, dont la présence était manifestement inopportune...

Et la suite...?

L'affaire est un cas d'école qui compile tous les dysfonctionnements possibles au niveau de l'administration et des services «compétents» en cas de sauvetage urgent d'animaux. Ici, l'inertie des autorités aura précipité le destin des chevaux, déplacés par le propriétaire vers une destination inconnue mais probablement aussi peu enviable (voire pire) que les prairies d'Ogy.

Plainte a été déposée par Animaux en Péril, et il reste à espérer que Pascal Delcourt finira devant le tribunal correctionnel afin de répondre de ses actes pour infraction grave à la loi sur le bien-être animal du 14 août 1986. Si tel est le cas, il pourrait encourir jusqu'à 5000€ d'amende et 6 mois de prison, et écoper enfin d'une interdiction de détenir des animaux.

N'hésitez pas à faire part de votre désapprobation envers les inspecteurs vétérinaires du S.P.F. et de l'AFSCA en écrivant au cabinet de la Ministre de la Santé Laurette Onkelinx:

Cabinet de Laurette ONKELINX
Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue du Commerce, 76-80
1040 Bruxelles
Tél. 02/233 51 11
Fax. 02/230 10 67
Mail : info@laurette-onkelinx.be
Site web : <http://www.laurette-onkelinx.be/>